



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-81-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H04-483 ET LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CETTE ZONE

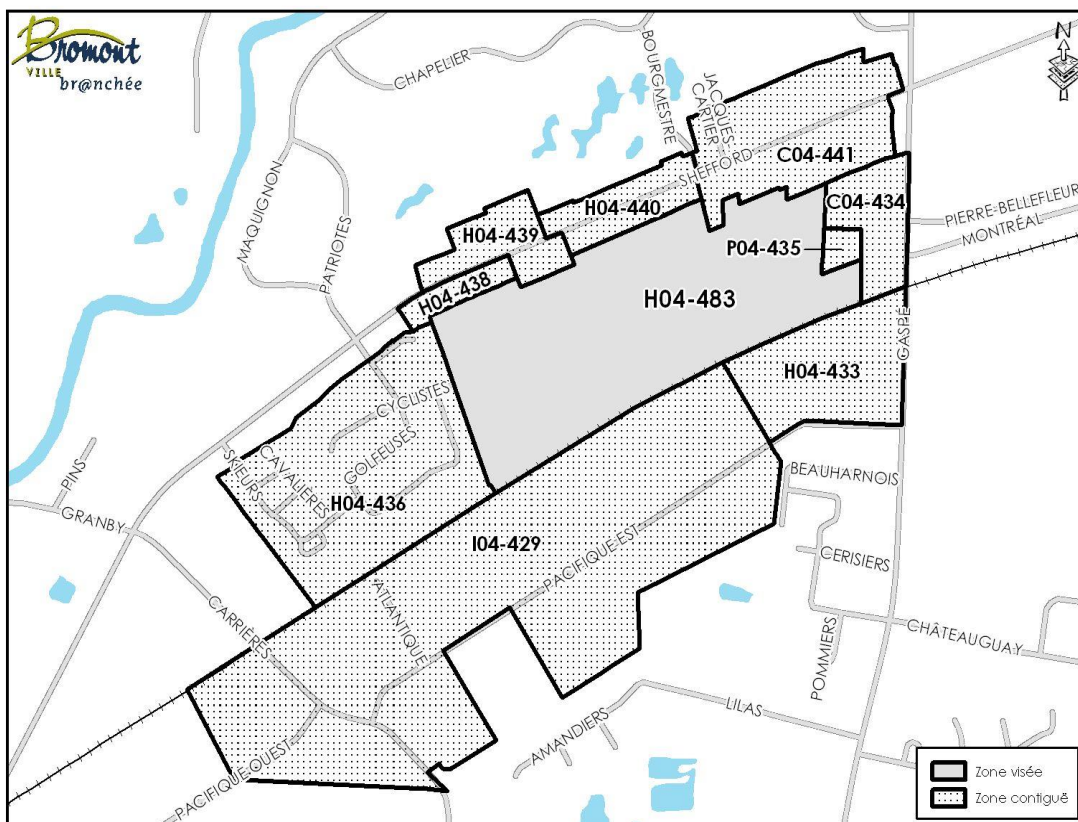
AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 9 mars 2015, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté un premier projet de règlement numéro 876-81-2015, tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu **mardi, le 7 avril 2015, à 19 h 30**, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bromont.

Que ce premier projet de règlement numéro 876-81-2015 vise à modifier certaines dispositions du règlement de zonage numéro 876-2003, tel qu'amendé, plus particulièrement la grille des spécifications de la zone H04-483 et les dispositions particulières à cette zone. Notamment, la Ville souhaite y modifier la hauteur permise pour les résidences unifamiliales isolées, jumelées et en rangées, le maximum permis pour les coefficients espace bâti / terrain et plancher / terrain et diminuer la norme concernant l'espace libre requis entre un terrain de stationnement et une ligne latérale de lot dans cette zone.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës constituant le secteur concerné.



Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du Conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Ce premier projet de règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie du premier projet de règlement numéro 876-81-2015 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Donné à Bromont, ce 18^e jour du mois de mars 2015.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA